



Différences de salaire entre personnes du même poste

Par **serpico**, le **07/09/2010** à **17:56**

Bonjour,

Cela fait maintenant 6 ans que je travaille dans la même entreprise (soit une entrée au 1er juin 2004). A mon arrivée dans l'entreprise je touchais un salaire de 1600 euros brut.

Début 2005, notre entreprise en a racheté une autre étendant sa présence à tout le territoire national (avant nous n'étions que présent dans le nord-est).

Fin 2005, mon salaire a été réévalué afin de mieux correspondre au salaire de mes collègues occupant la même fonction que moi dans la boîte reprise, soit 2150 euros brut, soit une belle augmentation, je le conçois.

De plus en 2008 et 2009, j'ai participé à des projets nationaux (alors que mon secteur de compétences n'est que régional à la base). Ma première mission était rémunérée sous forme de prime, les deux suivantes non. Ces trois missions en national ont confirmé mes compétences approfondies dans le domaine (réseau informatique + outils métier spécifiques).

Or, ce jour je viens d'apprendre que TOUS mes collègues occupant la même fonction que moi gagnent au minimum 400 € NETS mensuels de plus ...

Déjà questionné sur le sujet l'année dernière (c'est pas d'aujourd'hui que je sais que mes collègues gagnent plus que moi je ne savais juste pas le montant), mon DRH a répondu que cela venait du fait que j'avais un contrat avec l'ancien groupe, que quelque part ce n'était pas juste et qu'il allait voir pour faire quelque chose ... sauf que rien n'a avancé depuis.

Avec les diverses restructurations de notre direction, je veux bien aller revoir mon supérieur hiérarchique, sauf qu'il va m'envoyer bouler étant donné que 1) il a débarqué le mois dernier 2) mon service ne dépendra plus du sien à compter du 1er janvier 2011. Faut-il encore que j'attende jusqu'en janvier 2011 pour discuter salaire avec mon prochain supérieur hiérarchique ?

D'autre part, quels peuvent être mes arguments pour qu'au 1er janvier il y ait harmonisation de mon salaire avec celui de mes collègues occupant la même fonction que moi sachant qu'il y en a même certains d'entre eux qui ont moins d'ancienneté que moi dans l'entreprise (donc que mes supérieurs ne pourront pas jouer sur ce point) ?

Si je ne suis pas assez clair dans mes

questions, n'hésitez pas à m'en faire part